

Châtellerault le 12 9 1916

2<sup>e</sup> exemplaire  
offert 500 fr  
pour le voyage  
de M. de la Roche

Cher Monsieur,

Pardonnez-moi le surcroît de travail que  
je vous impose, avec ces quelques monnaies  
que je vous ai envoyés et parmi lesquelles  
vous en avez trouvé deux d'intéressantes,  
que vous me demandez de céder au  
Cabinet des Médailles. Excusez-moi de  
me répéter encore au sujet du Denier  
de Baugency, je n'ai pas pensé un  
seul instant à m'en débarrasser, ne sachant  
pas de qui il est. Cependant sur vos  
instances et en raison de l'intérêt  
historique que vous lui attribuez, ainsi  
que la perte qui en résulterait pour  
la numismatique s'il n'était pas à  
la disposition des savants qui auraient  
besoin de l'étudier, pour ces raisons,  
je consens à céder le plus beau des  
deux au Cabinet au prix de

huit cent francs, je sais bien que ce  
prix n'a aucun rapport avec la  
somme de soixante francs offerte par  
Monsieur le Conservateur, mais  
les deux deniers non plus n'ont  
aucun rapport entre eux comme  
conservation, d'un autre côté, le  
denier de Baugeucy est le plus rare  
plus rare pour moi que celui de  
Hugues Capet qui n'était connu  
que par un dessin, ce qui n'existe  
pas pour le denier de Baugeucy,  
et, chose plus grave pour moi,  
c'est que celui choisi par vous  
est pour ma collection une  
perte irréparable, peu de collection-  
neurs consentiraient à se défaire  
d'une telle pièce.

Pour le denier de Bretagne, je tiens  
à le conserver pour le moment.  
Veuillez agréer chez Monsieur, mes  
très sincères salutations

Votre tout dévoué

L. Faigault